

Bureau du commissaire au renseignement

Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada représenté par
le Bureau du commissaire au renseignement, 2025.

No de catalogue : D98-3F-PDF
ISSN 2819-0920

Table des matières

1. Introduction	1
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs.....	2
3. Risques et incertitudes.....	4
4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes	4
5. Approbation des cadres supérieurs.....	5
Annexe A – État des autorisations (non vérifié).....	6
Annexe B – Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié).....	7

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants
quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

1. Introduction

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses. Le présent document n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été établi par la direction selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenses du Bureau du commissaire au renseignement telles qu'elles sont approuvées dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2024-2025 ainsi que dans les crédits centraux reçus du Conseil du Trésor. Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le BCR utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Raison d'être

Le Bureau du commissaire au renseignement (BCR) est un organisme indépendant et quasi judiciaire du gouvernement du Canada. Le Bureau du commissaire au renseignement appuie la réalisation du mandat de surveillance du commissaire au renseignement tel qu'il est défini dans la Loi sur le commissaire au renseignement. Le commissaire au renseignement approuve – ou n'approuve pas – certaines activités de sécurité nationale et de renseignement prévues par le Centre de la sécurité des télécommunications et le Service canadien du renseignement de sécurité et autorisées par leurs ministres respectifs.

Vous trouverez une description sommaire des responsabilités essentielles du BCR dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#). De plus amples renseignements sur le BCR figurent sur le [site Web du Bureau](#).

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section donne les faits saillants des résultats financiers pour le trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2024, ainsi qu'une explication des écarts par rapport à la même période de l'exercice précédent, lorsque le seuil d'importance relative dépasse 5 000 \$ pour les dépenses de programme et les crédits législatifs.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs (en milliers de dollars)

	2024-2025 Autorisations budgétaires jusqu'au 31 mars 2025	2023-2024 Autorisations budgétaires jusqu'au 31 mars 2024	Écart entre les autorisations budgétaires	Dépenses cumulatives au T3 de 2024-2025 (31 déc 2024)	Dépenses cumulatives au T3 de 2023-2024 (31 déc 2023)	Écart entre les dépenses cumulatives
Crédit 1 Dépenses de programme	2 535	2 539	(4)	1 378	1 523	(145)
Autorisations législatives	160	178	(18)	119	128	(9)
Total	2 695	2 717	(22)	1 497	1 651	(154)

	2024-2025 Dépenses du T3	2023-2024 Dépenses du T3	Écart entre les dépenses du T3 de 2024-2025 et celles du T3 de 2023-2024
Crédit 1 Dépenses de programme	393	468	(75)
Autorisations législatives	39	43	(4)
Total	432	511	(79)

État des autorisations

À la fin du troisième trimestre, le 31 décembre 2024, les autorisations budgétaires du BCR totalisaient 2 695 000 \$ (votées et législatives, soit 2 576 000 \$, en plus du report de son budget de fonctionnement, qui représentait 119 000 \$).

À la fin du troisième trimestre de l'exercice précédent, le BCR disposait d'autorisations totales de 2 717 000 dollars, ce qui comprenait le report du budget de fonctionnement de 118 000 dollars.

La variation globale entre les autorisations est principalement attribuable à un rajustement du taux du régime d'avantages sociaux des employés prévu par la loi

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Au 31 décembre 2024, les dépenses cumulatives jusqu'à ce jour avaient diminué de 154 000 \$ (9,3 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent :

- les dépenses liées au crédit 1 avaient diminué de 145 000 \$;
- les paiements législatifs avaient diminué de 9 000 \$.

Pour le trimestre fiscal terminé le 31 décembre 2024, les dépenses budgétaires ont diminué de 79 000 \$ (15 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent :

- les dépenses liées au crédit 1 avaient diminué de 75 000 \$;
- les paiements législatifs avaient diminué de 4 000 \$.

Le tableau ci-dessous donne une explication de ces changements, par article courant.

Article courant	Changements aux dépenses votées et législatives	Écart entre les dépenses cumulatives de 2024-2025 et celles de 2023-2024 (du 1 ^{er} avril au 31 décembre)	Écart entre les dépenses du T2 de 2024-2025 et celles du T2 de 2023-2024 (du 1 ^{er} octobre au 31 décembre)
Crédit 1 : Dépenses du programme (en milliers de dollars)			
1 Personnel	Des mesures de dotation étaient en cours, mais n'étaient pas terminées à la fin du troisième trimestre. Cette diminution des coûts a été compensée en partie par les augmentations de coûts résultant des nouvelles conventions collectives et de la révision des taux de rémunération dans l'administration publique centrale.	(96)	(23)
2 Transports et communications	L'augmentation des dépenses depuis le début de l'exercice et au cours du troisième trimestre est attribuable aux frais de voyage pour assister à la réunion annuelle du Conseil de surveillance et d'examen du renseignement du Groupe des cinq (l'année dernière, la réunion s'est tenue à Ottawa).	9	4
3 Information	La diminution des dépenses depuis le début de l'exercice et au troisième trimestre est attribuable	(13)	(5)

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

	au moment des paiements pour l'accès aux données (ils ont été faits au cours des deuxième et troisième trimestres en 2023-2024, mais n'ont pas encore été faits en 2024-2025).		
4 Services professionnels et spéciaux	L'écart cumulé est principalement attribuable à une augmentation du coût des communications sécurisées, compensée en partie par des diminutions du coût de la traduction et des services de ressources humaines.	14	2
5 Location	L'écart cumulé témoigne d'une augmentation des coûts d'occupation mensuels. Les retards de facturation et l'augmentation des coûts mensuels expliquent l'écart du troisième trimestre	28	38
6 Réparations et entretien	Il n'y a pas de dépenses de réparation et d'entretien depuis le début de l'exercice 2024-2025.	(90)	(90)
7 Services publics, fournitures et approvisionnements		(2)	(1)
9 Acquisition de machines et de matériel		5	5
Total partiel du crédit 1		(145)	(75)
Dépenses législatives			
1 Personnel	Cotisations du BCR au régime d'avantages sociaux des employés	(9)	(4)
Total		(154)	(79)

3. Risques et incertitudes

La charge de travail du BCR dépend en grande partie sur la demande et le BCR ne contrôle pas le volume, la complexité, ni le calendrier des dossiers soumis pour examen. Par conséquent, afin de maintenir sa capacité à exécuter son mandat en tant que très petit organisme, il doit continuer à gérer prudemment ses ressources humaines et financières.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changements significatifs en ce qui a trait aux opérations, au personnel et aux programmes.

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

5. Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Version originale signée par

L'honorable Simon Noël, C.R.
Commissaire au renseignement

Version originale signée par

Justin Dubois
Dirigeant principal des finances

Ottawa (Canada)
Le 11 février 2025

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

Annexe A – État des autorisations (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2024	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses du programme	2 535	393	1 378	2 539	468	1 523
Autorisations législatives – Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	160	39	119	178	43	128
Total des autorisations	2 695	432	1 497	2 717	511	1 651

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 31 décembre 2024

Annexe B – Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2024-2025		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses			
Personnel	1 319	260	768
Transports et communications	27	8	18
Information	30	0	1
Services professionnels et spéciaux	864	53	456
Location	325	111	248
Réparation et entretien	100	0	0
Services publics, matériel et fournitures	20	0	1
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	10	0	5
Autres subventions et paiements	0	0	0
Dépenses budgétaires brutes totales	2 695	432	1 497
Dépenses budgétaires nettes totales	2 695	432	1 497

Exercice 2023-2024		
Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2024	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
1 342	287	873
27	4	9
30	5	14
853	51	442
320	73	220
100	90	90
25	1	3
0	0	0
20	0	0
0	0	0
2 717	511	1 651
2 717	511	1 651